

En 2024 : 95 % DE
REUSSITE à l'EXAMEN
et 88 % de stagiaires très
satisfaits.

Stage : « CCPCT – Certificat de capacité professionnelle conducteur taxi (formation initiale) »

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5635/>

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation locale – Régionale – Nationale
- Maîtriser la conduite et repérage (pratique)
- Se perfectionner sur la Conduite et repérage (Théorie)
- Connaître la Comptabilité / Gestion / Fiscalité.

PREREQUIS :

- Maîtrise du Français (lu et parlé)
- Être titulaire du permis de conduire depuis plus de deux ans.
- Avoir un casier judiciaire vierge,
- Ne pas avoir fait l'objet, dans les 10 ans, qui précèdent la demande d'un retrait définitif du permis,
- Ne pas avoir fait l'objet dans les cinq ans, qui précèdent la demande, d'une exclusion pour fraude lors d'une session à l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi.

PUBLIC : Chef d'entreprise artisanale, conjoint collaborateur, salarié, demandeur emploi

MODALITES PEDAGOGIQUE :

Cours théorique en présentiel avec support de cours (plan/ cartes 82/ guide Rousseau....) et vidéos . Exercices d'applications sur table. **Mise en pratique avec véhicule Ecole**

EVALUATION :

Quiz en début de formation et fin de formation. Enquête satisfaction. Attestation de suivi de la formation + attestation d'acqvis.

MODALITES ET DELAIS ACCES :

Inscription par mail, par téléphone, sur le compte CPF ou par le biais de POLE EMPLOI.

S'inscrire 15 jours avant le début de la formation.

ACCESSIBILITE :

Locaux accessibles au public en situation de Handicap.
En cas de difficultés ou pour un aménagement particulier, contactez-nous au 05 63 66 11 22.

(mis à jour le 01/01/2024)

PROGRAMME – COMPETENCES :

- Organisation du transport public de personnes en France
- Certificat de capacité – carte professionnelle
- Autorisation de stationnement – statuts des conducteurs
- Le véhicule – la course – le client
- Les autres modes de transport exclus de la LOTI
- Connaître le territoire d'exercice de l'activité
- Orientation – Tarification
- Conduite et repérage
- Environnement de l'entreprise
- Les statuts juridiques liés à l'exploitation d'une entreprise,
- Comptabilité d'une entreprise Taxi
- Fiscalité
- Régimes sociaux

**LE PROGRAMME DETAILLE SERA EXPEDIE SUR
DEMANDE.**

MATERIEL A PREVOIR :

- Papier / crayons.
- Classeur /Chemises / intercalaires
- Calculatrice

DATES : voir sur le SITE « ECOLE TAXI »

DUREE : 8 h par jour - 18 jours – 126 heures

LIEU : CHAMBRE DE METIERS – 11 RUE DU LYCEE
82000 MONTAUBAN.

FORMATEURS : Messieurs LAFON / GUGLIELMET / MORET.

TARIFS : 2 000.00 €. Possibilité de prise en charge
OPCO, Pole Emploi, CPF, FAFCEA.

CONTACT :

- Marie-Pierre PEYRETOU – Tel. : 05.63.66.11.22 / 06.86.36.62.29
- Courriel : cnams82@orange.fr